

DARWI Vernis Brillant / Satiné / Mat

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 - Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation : DARWI Vernis Brillant / Satiné / Mat
Nom chimique :
Type de produit : Mélange
Code produit : DA3000030002C - DA3000030003C - DA3000100002C - DA3000100003C - DA3000250002C - DA3000250003C
UFI : 4XJ0-GN21-S804-TKDP

1.2 - Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes : - Vernis à base d'alcool pour le loisir créatif

1.3 - Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Clairefontaine Rhodia
RD 52
68490 Ottmarsheim France

Site web <https://www.clairefontaine.com/fr/>
Tahina Rakotonirainy : 03 89 83 37 86 trakotonirainy@clairefontaine.com

1.4 - Numéro d'appel d'urgence

- ORFILA (INRS) + 33 (0)1 45 42 59 59 France

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 - Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Flam. Liq. 3	Liquide et vapeurs inflammables. - Catégorie 3
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire - Catégorie 2

2.2 - Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Mention d'avertissement : Attention

Pictogrammes des risques



Mentions de danger

H226	Liquide et vapeurs inflammables
H319	Provoque une sévère irritation des yeux

Conseils de prudence

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P280	Porter un équipement de protection des yeux.



DARWI Vernis Brillant / Satiné / Mat

P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313	Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P403+P235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
Phrases EUH	: Aucun

2.3 - Autres dangers

Substance PBT. - Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB de la directive REACH annexe XIII.

matière vPvB. - Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB de la directive REACH annexe XIII.

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 - Substances

Non applicable

3.2 - Mélanges

Nom chimique	No	%	Classe(s)	Concentration spécifiques
éthanol	n°CAS : 64-17-5 Numéro d'identification UE : 603-002-00-5 N°CE : 200-578-6	> 29 - < 31	Eye Irrit. 2 - H319 Flam. Liq. 2 - H225	Non applicable
1-méthoxy-2-propanol, éther méthylique de monopropylèneglycol	n°CAS : 107-98-2 Numéro d'identification UE : 603-064-00-3 N°CE : 203-539-1	> 15 - < 20	Flam. Liq. 3 - H226 STOT SE 3 (H336) - H336	Non applicable
2-(propyloxy)éthanol, éther monopropylique de l'éthylèneglycol, EGnPE	n°CAS : 2807-30-9 Numéro d'identification UE : 603-095-00-2 N°CE : 220-548-6	> 5 - < 10	Acute Tox. 4 Dermal - H312 Eye Irrit. 2 - H319	Non applicable
(2-methoxymethylethoxy)prop anol	n°CAS : 34590-94-8 Numéro d'identification UE : N°CE : 252-104-2	> 7 - < 9	Not Classified	Non applicable

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 - Description des mesures de premiers secours

En cas d'inhalation - Veiller à un apport d'air frais.

Après contact avec la peau - Se laver immédiatement avec: Eau
- En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

Après contact avec les yeux - Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.
- En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtalmologue.

En cas d'ingestion - Rincer la bouche abondamment à l'eau.
- NE PAS faire vomir.

4.2 - Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes et effets - En cas d'inhalation - Les symptômes suivants peuvent se manifester: Vertiges

DARWI Vernis Brillant / Satiné / Mat

<u>Symptômes et effets - Après contact avec la peau</u>	- Peut provoquer une irritation cutanée
<u>Symptômes et effets - Après contact avec les yeux</u>	- Provoque une irritation des yeux.
<u>Symptômes et effets - En cas d'ingestion</u>	- Les symptômes suivants peuvent se manifester: Douleurs abdominales - Les symptômes suivants peuvent se manifester: Vomissement
4.3 - Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires	
- Traitement symptomatique.	

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 - Moyens d'extinction

<u>Moyens d'extinction appropriés</u>	- ABC-poudre - Dioxyde de carbone (CO2) - Mousse - Poudre d'extinction
<u>Moyens d'extinction inappropriés</u>	- Jet d'eau à grand débit

5.2 - Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

<u>Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange</u>	- Aucune information disponible.
<u>Produits de décomposition dangereux</u>	- Aucune information disponible.

5.3 - Conseils aux pompiers

- Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.
- Si possible sans risque, éloigner les récipients en bon état de la zone dangereuse.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 - Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

<u>Pour les non-secouristes</u>	- Utiliser un équipement de protection personnel. - Assurer une aération suffisante. - Eloigner toute source d'ignition.
<u>Pour les secouristes</u>	- Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).

6.2 - Précautions pour la protection de l'environnement

- Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3 - Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

<u>Méthodes et matériel de confinement</u>	- Aucune information disponible.
<u>Méthodes et matériel de nettoyage</u>	- Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). - Rincer abondamment avec de l'eau.

DARWI Vernis Brillant / Satiné / Mat

Techniques inappropriées

- Aucune information disponible.

6.4 - Référence à d'autres rubriques

- Evacuation: voir rubrique 13
- Protection individuelle: voir rubrique 8

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 - Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Recommandation

- Éviter de: Contact avec les yeux
- Il est recommandé de concevoir les méthodes de travail de manière à exclure les risques suivants: Contact avec les yeux
- Il est recommandé de concevoir les méthodes de travail de manière à exclure les risques suivants: Génération/dégagement de poussière
- Il est recommandé de concevoir les méthodes de travail de manière à exclure les risques suivants: génération/formation d'aérosols
- Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.
- Ne pas fumer pendant l'utilisation.
- Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale

- Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
- ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.
- Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

7.2 - Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

- Classe de stockage Matières liquides inflammables
- Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé.
- Ne pas stocker ensemble avec: Matériau combustible
- Protéger contre: Forte chaleur

7.3 - Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Se laver les mains soigneusement après manipulation.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 - Paramètres de contrôle

1-méthoxy-2-propanol, éther méthylique de monopropylèneglycol (107-98-2)

IOELV TWA mg/m3 (UE)	375 mg/m3
IOELV STEL mg/m3 (UE)	563 mg/m3

(2-methoxymethylethoxy)propanol (34590-94-8)

IOELV TWA mg/m3 (UE)	308 mg/m3
----------------------	-----------

éthanol (64-17-5)

VLE ppm (FR)	1000 ppm
VLE mg/m3 (FR)	1907 mg/m3

8.2 - Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

- Aucune information disponible.

DARWI Vernis Brillant / Satiné / Mat

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

- Protection oculaire appropriée:
Lunettes avec protections sur les côtés



- Gants de protection



- Protection du corps appropriée: Tablier de protection



RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 - Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État Couleur	Liquide	Aspect Odeur	Liquide Alcool
Seuil olfactif		Aucune donnée disponible	
pH		Aucune donnée disponible	
Point de fusion		Aucune donnée disponible	
Point de congélation		Aucune donnée disponible	
Point d'ébullition		60 °C < V < 190 °C	
Point éclair		23 °C	
Taux d'évaporation		Aucune donnée disponible	
inflammabilité		Aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'explosivité		Aucune donnée disponible	
Limite supérieure d'explosivité		Aucune donnée disponible	
Pression de la vapeur		Aucune donnée disponible	
Densité de la vapeur		Aucune donnée disponible	
Densité relative		0,97	
Densité		Aucune donnée disponible	
Solubilité (Eau)		0 g/ml	
Solubilité (Ethanol)		500 g/l	
Solubilité (Acétone)		Aucune donnée disponible	
Solubilité (Solvants organiques)		Aucune donnée disponible	
Log KOW		Aucune donnée disponible	
Température d'auto-inflammabilité		Aucune donnée disponible	
Température de décomposition		Aucune donnée disponible	
Viscosité, cinématique		Aucune donnée disponible	
Viscosité, dynamique		Aucune donnée disponible	

Caractéristiques des particules

Taille des particules	Aucune donnée disponible
Empoussièrement	Aucune donnée disponible
Aire de surface spécifique	Aucune donnée disponible

DARWI Vernis Brillant / Satiné / Mat

Forme	Aucune donnée disponible
-------	--------------------------

9.2 - Autres informations

Teneur en COV	30 %
Energie minimale d'ignition	Aucune donnée disponible
Conductivité	Aucune donnée disponible
VOC Composite Partial Pressure (Calculated @ 20oC/68oF)	Aucune donnée disponible
C.A.R.B. V.O.C.	Aucune donnée disponible
% Photo Chemically Reactive	Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 - Réactivité

- Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 - Stabilité chimique

- Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3 - Possibilité de réactions dangereuses

- Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4 - Conditions à éviter

- En cas d'échauffement: Risque d'inflammation

10.5 - Matières incompatibles

- Aucune information disponible.

10.6 - Produits de décomposition dangereux

- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 - Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë - Non classé

Toxicité : Mélange

LD50 oral (rat)	Aucune donnée disponible
LD50 dermal (rat)	Aucune donnée disponible
LD50 dermal (rabbit)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation (rat)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation dusts and mists (rat)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation vapours (rat)	Aucune donnée disponible

Corrosion cutanée/irritation cutanée - Non classé

Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Irritation oculaire - Catégorie 2 - Provoque une sévère irritation des yeux

DARWI Vernis Brillant / Satiné / Mat

- Irritant pour les yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée - Non classé

Mutagenicité sur les cellules germinales - Non classé

Cancerogénité - Non classé

Toxicité pour la reproduction - Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique - Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée - Non classé

Danger par aspiration - Non classé

11.2 - Informations sur les autres dangers

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 - Toxicité

Toxicité : Mélange

EC50 48 hr crustacea	Aucune donnée disponible
LC50 96 hr fish	Aucune donnée disponible
ErC50 algae	Aucune donnée disponible
ErC50 other aquatic plants	Aucune donnée disponible
NOEC chronic fish	Aucune donnée disponible
NOEC chronic crustacea	Aucune donnée disponible
NOEC chronic algae	Aucune donnée disponible
NOEC chronic other aquatic plants	Aucune donnée disponible

- La substance/le mélange ne satisfont pas aux critères de toxicité aiguë pour le milieu aquatique selon l'annexe I du règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

12.2 - Persistance et dégradabilité

Demande biochimique en oxygène (DBO)	Aucune donnée disponible
Demande chimique en oxygène (DCO)	Aucune donnée disponible
% de biodégradation en 28 jours	Aucune donnée disponible

- Aucune information disponible.

12.3 - Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)	Aucune donnée disponible
Log KOW	Aucune donnée disponible

- Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

12.4 - Mobilité dans le sol

- Aucune information disponible.

DARWI Vernis Brillant / Satiné / Mat

12.5 - Résultats des évaluations PBT et vPvB

- Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB de la directive REACH annexe XIII.
- Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB de la directive REACH annexe XIII.

12.6 - Propriétés perturbant le système endocrinien

- Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

12.7 - Autres effets néfastes

- Éviter une introduction dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 - Méthodes de traitement des déchets

<u>Méthodes de traitement des déchets</u>	- L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.
<u>Evacuation des eaux</u>	- Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. - Ne pas laisser les eaux d'extinction s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau.
<u>Précautions particulières à prendre</u>	- Ne pas mélanger à d'autres déchets.
<u>Disposition Communautaire ou Nationale ou Régionale</u>	- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 - Numéro ONU ou numéro d'identification

<u>Numéro ONU (ADR)</u>	:	UN1263
<u>Numéro ONU (RID)</u>	:	UN1263
<u>Numéro ONU (ADN)</u>	:	UN1263
<u>Numéro ONU (IMDG)</u>	:	UN1263
<u>Numéro ONU (IATA)</u>	:	UN1263

14.2 - Désignation officielle de transport de l'ONU

<u>Nom d'expédition des Nations unies (ADR)</u>	:	MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES (1-méthoxy-2-propanol, éther méthylique de monopropylèneglycol, éthanol)
<u>Nom d'expédition des Nations unies (RID)</u>	:	MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES (1-méthoxy-2-propanol, éther méthylique de monopropylèneglycol, éthanol)
<u>Nom d'expédition des Nations unies (ADN)</u>	:	MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES (1-méthoxy-2-propanol, éther méthylique de monopropylèneglycol, éthanol)
<u>Nom d'expédition des Nations unies (IMDG)</u>	:	MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES (1-méthoxy-2-propanol, éther méthylique de monopropylèneglycol, éthanol)
<u>Nom d'expédition des Nations unies (IATA)</u>	:	MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES (1-méthoxy-2-propanol, éther méthylique de monopropylèneglycol, éthanol)

14.3 - Classe(s) de danger pour le transport

DARWI Vernis Brillant / Satiné / Mat

ADR Classe(s) de danger : 3
pour le transport

ADR Code de classification: : F1

Pictogrammes



Classe(s) de danger pour le : 3
transport (RID)

Pictogrammes



Classe(s) de danger pour le : 3
transport (ADN)

Pictogrammes



Classe(s) de danger pour le : 3
transport (IMDG)

Pictogrammes



Classe(s) de danger pour le : 3
transport (IATA)

Pictogrammes



14.4 - Groupe d'emballage

Groupe d'emballage : III

Groupe d'emballage (RID) : III

Groupe d'emballage (ADN) : III

Groupe d'emballage (IMDG) : III

Groupe d'emballage (IATA) : III

14.5 - Dangers pour l'environnement

Dangers pour l'environnement : Non

Polluant marin : Non

14.6 - Précautions particulières à prendre par l'utilisateur



DARWI Vernis Brillant / Satiné / Mat

ADR

<u>ADR Code de classification:</u>	:	F1
<u>ADR Dispositions particulières</u>	:	163+367+650
<u>ADR Quantité limitée (LQ)</u>	:	5L
<u>Quantités exceptées ADR</u>	:	E1
<u>Instructions d'emballage ADR</u>	:	P001 R001
<u>Dispositions spéciales d'emballage ADR</u>	:	PP1
<u>Dispositions pour l'emballage en commun ADR</u>	:	MP19
<u>Instructions pour les citernes mobiles et conteneurs pour vrac</u>	:	
<u>Dispositions spéciales pour les citernes mobiles et conteneurs pour vrac</u>	:	
<u>Code-citerne ADR</u>	:	
<u>Dispositions spéciales citernes ADR</u>	:	
<u>Véhicule pour le transport en citerne</u>	:	
<u>ADR catégorie de transport</u>	:	3
<u>ADR code de restriction en tunnel</u>	:	E
<u>Dispositions spéciales chargement, déchargement et manutention ADR</u>	:	
<u>Dispositions spéciales - Colis</u>	:	
<u>Dispositions spéciales - Vrac</u>	:	
<u>Dispositions spéciales - Exploitation</u>	:	S2
<u>ADR Danger n° (code Kemler)</u>	:	

RID

<u>Dispositions particulières</u>	:
<u>Quantité limitée (LQ)</u>	:
<u>Quantités exceptées</u>	:

ADN

<u>Dispositions particulières</u>	:
<u>Quantité limitée (LQ)</u>	:
<u>Quantités exceptées</u>	:

IMDG

<u>Dispositions particulières</u>	:	163 223 367 955
<u>Quantité limitée (LQ)</u>	:	5 L
<u>Quantités exceptées</u>	:	E1
<u>Instructions d'emballage</u>	:	P001 LP01
<u>Dispositions spéciales d'emballage</u>	:	PP1
<u>Instruction(s) IBC</u>	:	IBC03
<u>Dispositions IBC</u>	:	
<u>Instructions pour les citernes mobiles et conteneurs pour vrac</u>	:	T2
<u>Dispositions spéciales pour les citernes mobiles et conteneurs pour vrac</u>	:	TP1 TP29
<u>Codes EmS</u>	:	F-E, S-E
<u>Arrimage et manutention</u>	:	Catégorie A
<u>Séparation</u>	:	
<u>Propriétés et observations</u>	:	



DARWI Vernis Brillant / Satiné / Mat

IATA

<u>PCA - Quantités exceptées</u>	:	E1
<u>PCA - Quantités limitées - Instructions d'emballage</u>	:	Y344
<u>PCA - Quantités limitées - Quantité nette maximale par emballage</u>	:	10L
<u>PCA - Packing Instructions</u>	:	355
<u>PCA - Quantité nette maximale par emballage</u>	:	60L
<u>CAO - Instructions d'emballage</u>	:	366
<u>CAO - Quantité nette maximale par emballage</u>	:	220L
<u>Dispositions particulières</u>	:	A3 A72 A192
<u>Code ERG</u>	:	3L

14.7 - Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 - Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Substances REACH candidates Aucun

Substances Annex XIV Aucun

Substances Annex XVII Aucun

Teneur en COV 30 %

15.2 - Évaluation de la sécurité chimique

Evaluation de la sécurité chimique effectuée pour le produit - Aucune information disponible.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Versions de la FDS

Version	Date d'émission	Auteur	Description des modifications
4	26/07/2023	Tahina Rakotonirainy	
3	11/02/2021		
2	11/04/2017		
1	22/12/2015		

Abréviations et acronymes

- ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
- CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
- EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
- ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
- GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
- IATA: International Air Transport Association
- ICAO: International Civil Aviation Organisation



DARWI Vernis Brillant / Satiné / Mat

- ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organisation" (ICAO)
- IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
- RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

Méthodes d'évaluation

La classification du produit est basée sur les méthodes de calcul énoncées à l'annexe I du règlement CLP, sauf indication contraire dans les sections 11 et 12.
Les données pour l'évaluation des propriétés physico-chimiques sont présentées à la section 9.

Textes des phrases réglementaires

Acute Tox. 4 Dermal	Toxicité aiguë (dermique) - Catégorie 4
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire - Catégorie 2
Flam. Liq. 2	Liquide et vapeurs inflammables. - Catégorie 2
Flam. Liq. 3	Liquide et vapeurs inflammables. - Catégorie 3
H225	Liquide et vapeurs très inflammables
H226	Liquide et vapeurs inflammables
H312	Nocif par contact cutané
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges
Not Classified	Non classé
STOT SE 3 (H336)	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique - Catégorie 3 (H336)

*** **